



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 6045

du 01/02/2017

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE ORDINAIRE
ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

ERRATUM à la circulaire n° 5796 du 30 juin 2016

Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
<input checked="" type="checkbox"/> Réseaux : <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie-Bruxelles<input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné<input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné	<p>À Madame la Ministre de l'Education ; Aux Membres du Service général de l'Inspection ; À Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ; À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ; Aux Directions des écoles maternelles, primaires et fondamentales ordinaires de l'enseignement officiel subventionné Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directions des écoles maternelles, primaires et fondamentales ordinaires de l'enseignement libre subventionné ; Aux Chefs d'établissements et aux Directions des écoles maternelles, primaires et fondamentales ordinaires organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Au Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</p>
<input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> Fondamental ordinaire<input checked="" type="checkbox"/> Maternel ordinaire<input checked="" type="checkbox"/> Primaire ordinaire	
Type de circulaire <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> Circulaire administrative<input type="checkbox"/> Circulaire informative	
Période de validité <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> À partir du 1^{er} septembre 2016	
Documents à renvoyer <ul style="list-style-type: none"><input checked="" type="checkbox"/> Oui<input checked="" type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire	<p><u>Pour information:</u></p> <p>Aux Services de vérification ; Aux Directeurs des Centres Psycho Médico-Sociaux organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; Aux Associations de parents ; Aux Organisations syndicales ; Aux Fédérations de Pouvoirs organisateurs ; Aux Hautes Écoles.</p>
Mot-clé: <p>Organisation/Fondamental/Maternel/ Primaire/Année scolaire 2016-2017</p>	

Signataire

Administration Administration générale de l'Enseignement
Direction générale de l'Enseignement obligatoire
Madame Lise-Anne HANSE, Directrice générale

Personnes de contact

NOM et prénom	Téléphone	Email
SWENNEN Marc	02/690.83.22	marc.swennen@cfwb.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

**ADMINISTRATION GENERALE DE
L'ENSEIGNEMENT**

**DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
OBLIGATOIRE**

**ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT
MATERNEL ET PRIMAIRE ORDINAIRE**

CIRCULAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

Madame, Monsieur,

Je porte à votre connaissance une modification apportée à la circulaire n° 5796 du 30 juin 2016 portant organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire (page 130).

Cette modification concerne la 4^e augmentation de cadre maternel, dont les dates de comptage et d'ouverture sont reportées d'un jour.

Le passage

« le 11^e jour de classe qui suit les vacances de printemps, soit le **mardi 02/05/2017**;

Le comptage des élèves est effectué le vendredi 28/04/2017 à la dernière heure de cours.»

Est remplacé par

« le 11^e jour de classe qui suit les vacances de printemps, soit le **mercredi 03/05/2017**;

Le comptage des élèves est effectué le mardi 02/05/2017 à la dernière heure de cours.»

Je vous remercie pour l'attention que vous accorderez à la présente modification.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE